



Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!**



ENCORE DU RUISSELLEMENT

Après une année record en 2023 pour les dividendes versés par les grandes entreprises (90 milliards d'€), alors que le CAC 40 explose son plafond historique en dépassant pour la première fois le seuil des 8 000 points, le budget de l'État atteint aussi un record... de déficit.

N'allez pas dire que cette politique économique est un échec. Bien au contraire, le magazine Forbes annonce que nous avons 11 nouveaux milliardaires français. Hip hip hip, hourra !



REPRÉSENTATION NATIONALE :

Avec le soulèvement du monde paysan (manifestations légitimes pour obtenir des prix de vente qui permettent aux travailleurs de la terre de vivre dignement), la presse, libre des aléas des journaux liés à des propriétaires capitalistes, a mis l'accent sur le manque de représentation des petits et moyens agriculteurs par les dirigeants millionnaires du syndicat majoritaire du monde paysan (FNSEA).

Imaginez que les Français soient représentés par des ministres ou secrétaires d'État liés au monde des affaires ou détenant de grandes fortunes ? Impensable ! Leurs choix politiques risqueraient d'être orientés par leurs intérêts personnels. Ce n'est pas à l'Assemblée nationale, ni dans un gouvernement démocratique, représentatif d'un président élu par la majorité (relative) des Français, qu'on trouverait des membres soumis à une telle tentation !

Ah, non, stop !

L'infos retraités-ées CGT/MEL me souffle à l'oreille que nous ne vivons pas dans le monde des Bisounours et qu'il faut arrêter de regarder les émissions de télé réalité alternative. La moitié des ministres du gouvernement Attal sont millionnaires.

OUPS!! donc comme qui dirait le ministre du “Grand Pardon”. Rectifions. Si les profits des 40 plus grandes entreprises cotées à la bourse française explosent à nouveau en 2023 (près de 100 milliards d’euros de dividendes distribués aux actionnaires, soit une hausse de 50 % par rapport aux distributions de 2022), c’est sans nul doute du fait d’une politique fiscale très avantageuse pour la caste des ultra riches. Une politique pratiquée en France plus que chez nos voisins et depuis plus d’une décennie : un sport national, comme le foot. Et du fait d’une baisse des rentrées fiscales, tout “naturellement” le gouvernement a promulgué récemment l’austérité de la dépense publique de l’État par une baisse de dépenses de 10 milliards d’euros (moins d’argent pour l’éducation, la Recherche, l’Écologie, la Santé, la Solidarité...) mais sans remettre en cause sa politique de cadeaux par milliards aux plus fortunés. Sans doute parce que le président a promis aux Français de ne pas augmenter leurs impôts : certains ont de fait beaucoup augmenté, n’est pas nanti qui veut. Les cadeaux fiscaux n’ont en effet jamais cessé : suppression de l’Impôt Sur la Fortune (ISF), Crédit d’Impôt Compétitivité Emploi (CICE) et autres réductions et crédits d’impôt à gogo qui font que les “grosses boîtes” payent bien moins d’impôt en proportion de celui payé par les Petites et Moyennes Entreprises (PME) et que les nantis roulent sur l’or et continuent à masquer sans vergogne leurs revenus dans des paradis fiscaux. Si la monarchie a été abolie en France il y a plus de deux siècles, il y a dans notre histoire nationale des tentatives plus ou moins abouties de retour à une société de privilèges et de privilégiés. On représente bien notre président comme le VRP de la classe des ultra riches ! C’est par des lois iniques que le ruissellement s’écoule vers le haut, en contradiction avec la loi élémentaire de la gravité. Il est vrai que le “petit peuple” ne vit pas sur la même planète que la caste des ultra riches. Donc tout serait possible pour les nantis ? La redistribution des richesses n’est toujours pas à l’ordre du jour. Décidément il y a quelque chose de pourri dans le royaume de France. Pour la CGT, l’argent doit être redistribué vers ceux qui produisent, pas vers ceux qui spéculent.



La SEMAINE des 4 JOURS de TRAVAIL, GARE à la CONTREFAÇON !

Gabriel Attal, à peine arrivé sur son siège de premier ministre, a annoncé dans sa grande bonté une "amélioration de la qualité de vie au travail" avec l'expérimentation de la semaine de travail de 4 jours dans les administrations centrales et déconcentrées en 2024. Hélas, il ne s'agit pas du projet émancipateur de la CGT de la semaine de travail de 32 heures. L'imitation vous le verrez, ne vaut pas l'original, loin de là. Alors de quoi s'agit-il ? Même si l'idée de bénéficier d'un jour supplémentaire de repos hebdomadaire paraît de prime abord intéressante, les expériences menées en 2023 par l'URSSAF Picardie et la Caisse Nationale d'Assurance Maladie n'ont pas été couronnées de succès. Le passage à 4 jours de travail impliquant des journées de plus de 9 heures de travail (9 h 37 pour le module de 38 h 30), cette durée journalière a été jugée incompatible avec les obligations familiales et les activités diverses des agents testés. Résultat : la grande majorité des sondés a préféré revenir sur une semaine de travail de 5 jours, moins contraignante journalièrement.

Caramba ! Encore un coup de Com du gouvernement !

Le sens de l'histoire et le progrès social conduisent à la réduction du temps de travail et non pas à son étalement sur 4 jours. Pour la CGT, la vraie réduction du temps de travail, c'est les 32 heures hebdomadaires, sans perte de salaire et grâce à l'augmentation du taux horaire et l'embauche de personnel.



Emmanuel Macron promet de se baigner dans la Seine, mais il ne dit pas quand...

A 108 jours des JO 2024, une nouvelle étude menée par l'ONG Surfrider Fondation révèle que la Seine n'est toujours pas adaptée à la baignade. Parmi les 14 prélèvements réalisés depuis septembre, 13 révèlent la présence de bactéries à des niveaux supérieurs aux normes.



Emploi des seniors

Une idée pour faciliter le marché du travail des plus de 60 ans qui vont se retrouver sans allocation de solidarité : devenir sénateur. 139 sénateurs ont entre 60 et 69 ans, 105 entre 50 et 59 ans et 50 sénateurs ont plus de 70 ans, dont le président Gérard Larcher qui a 75 ans et Bruno Sido 73 ans

VOUS VOULEZ UN TRAVAIL PAS TROP FATIGUANT,
TRÈS BIEN PAYÉ ET AVEC UN RÉGIME DE RETRAITE
TRÈS AVANTAGEUX QUI NE SERA JAMAIS REMIS EN
CAUSE ?



Pour défendre mes revendications

. Mon pouvoir d'achat – Ma Retraite – Ma Santé.

J'adhère à la Section des retraités-ées de la CGT/MEL

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Mail :

Tél Fixe où portable :

Bulletin d'adhésion à retourner au Syndicat CGT/MEL :

Syndicat CGT/MEL 2, Boulevard des Cités Unies 59040 Lille





Infos retraités-ées

Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!



Retour sur l'Assemblée Générale du Syndicat CGT/MEL du vendredi 12 Avril 2024



Rapport introductif de Fred sur l'actualité Nationale et locale et interventions des camarades sur des thèmes bien précis.

.....
Comme évoqué lors de l'envoi du document PDF, la section retraités-ées est intervenue sur deux points :

- * La situation des retraités-ées au vu de l'inflation et des augmentations de la vie courante.
- * Sur la continuité syndicale lors du passage à la retraite.



AG CGT MEL. Un grodebat sur 8 thèmes. Remue méninges!



je souhaitais à chaud remercier tous –tes ceux-celles qui ont mis la main à la pâte pour l’organisation de cette journée. Merci pour votre participation aux travaux également. Un format original et innovant qui je pense a pu satisfaire nos adhérents.

Un grand plaisir de retrouver Audrey parmi nous aussi !

Fraternellement !

FRED



Infos retraités-ées

**Retraité-e-s un jour
Révolté-e-s toujours!!**



Se syndiquer c'est quoi?

C'est un droit constitutionnel.

C'est être conscient qu'en restant isolé-e, il n'est pas possible de se défendre, ni de conquérir de nouveaux droits.

C'est ce que nous appelons les revendications. C'est se faire respecter en temps que citoyen, même dans l'entreprise.

C'est participer à l'action collective et lutter contre l'individualisme qui ne profite qu'aux puissants.

C'est avoir accès à l'information.

C'est pouvoir bénéficier de formations syndicales.

C'est apporter vos connaissances et expériences, aider d'autres salariés.

C'est être acteur dans la société et dans le monde du travail.

Ne plus Être seul dans le monde du travail !



HARO sur les CHÔMEURS , les MALADES et les RETRAITES ...

Le gouvernement a fait du mépris à l'égard de tous ceux qui ne sont plus sur le "marché du travail" l'axe central de sa politique répressive. Sous prétexte de déficit de l'État, dû à la multiplication des cadeaux au grand patronat et au gonflement du budget militaire, Gabriel Attal s'attaque aux **chômeurs***, **aux malades*** et **aux retraités***.

Au programme : nouvelle réduction de la durée d'indemnisation du chômage, baisse du montant des indemnités, suppression de l'allocation spécifique de solidarité versée aux chômeurs ayant épuisé leurs droits ; cette mesure concerne 64% des 55-64 ans. ***Les chômeurs**, tout comme les allocataires du RSA, sont devenus des cibles privilégiées. Ils font partie des fainéants "qui coûtent un pognon de dingue", selon notre président et son clone de Premier ministre. Pourtant, il n'y a, en moyenne, qu'un emploi vacant pour 6,6 chômeurs. D'après France Travail, en 2023 la moitié des chômeurs français vivaient avec moins de 1 101 € par mois et un chômeur sur quatre avec moins de 876 €. Une fortune !

En s'attaquant aux chômeurs, le gouvernement choisit une cible facile car le mythe du chômage qui rend si heureux a la vie dure. Il suffit de lire le flot de commentaires imbéciles qui défilent sur les réseaux sociaux à ce sujet.

Après les chômeurs responsables du chômage, voilà ***les malades** responsables du déficit de la sécurité sociale. On les punit par le doublement des franchises médicales. « Le médicament, ça ne va pas être open bar », dit Le Maire, comme si nous prenions des médicaments par plaisir. La chasse aux arrêts maladie, la taxe «lapin», sont de la com' qui ne va rien changer au problème des déserts médicaux, aux semaines pour avoir un rendez-vous avec un généraliste et aux mois avec un spécialiste.

Et enfin ***les retraités**, ces nantis qui ne servent plus à rien, pourquoi ne pas désindexer leurs pensions de l'inflation, les geler, augmenter la CSG et aussi piquer sur leur livret A ou leur assurance-vie. Il faut « taxer les rentes » a dit Attal, tout en promettant de ne pas s'en prendre à l'épargne populaire... Mais les promesses de ce gouvernement, on les connaît.

Au diable les divisions, c'est tous ensemble qu'on arrêtera ce désastre !!



COMMENT ON CREUSE LE DÉFICIT :

Les annonces catastrophistes sur le déficit budgétaire de l'État entraînent un nouveau tour de vis sur les dépenses publiques. Plutôt que d'investir massivement dans les services publics et dans la transition écologique et énergétique pour préparer l'avenir, le gouvernement utilise le déficit et la dette publique pour financer encore des cadeaux fiscaux aux entreprises et aux ménages les plus riches. Il s'appuie ensuite sur ces déficits pour justifier de nouvelles coupes dans les dépenses sociales ! Pour la CGT, la baisse des recettes est le cœur du problème. Cette dimension soigneusement occultée doit être mise en avant pour contrer l'offensive néo-libérale.



UN SEUL TABOU :

S. Guerini aura réussi à faire le buzz de la semaine dernière autour de sa sortie sur « faciliter le licenciement des fonctionnaires ». Très courageusement, il a soigneusement évité la question lors de la réunion Fonction publique nationale avec les OS mardi matin. Cette provocation a deux effets : entretenir le bashing anti fonctionnaires (tous des fainéants et incompetents) et masquer l'attaque de fond contre le statut que constitue l'annonce de la suppression des corps. La CGT rappelle que la garantie de l'emploi du fonctionnaire n'empêche pas les licenciements pour insuffisance professionnelle ou faute grave, déjà prévus dans les textes. Et il ne faut pas oublier que le fonctionnaire est soumis à double peine au nom de l'exemplarité et de la probité : toute condamnation civile ou pénale entraîne une sanction administrative qui peut aller jusqu'à la révocation ! Ce coup de canif dans le statut a peu de chance d'aboutir car cela voudrait dire que l'État employeur devrait cotiser pour le chômage.

Le seul tabou pour S. Guerini est l'augmentation des rémunérations. Le gel des salaires a encore été confirmé ce mardi.



EXPLOSION DES CORPS :

L'annonce de la fin des catégories A, B et C au motif de « fluidifier » les parcours est extrêmement grave et signerait la fin du statut du fonctionnaire. **Le fonctionnaire est titulaire de son grade, pas de son emploi.** Le corps garantit une progression salariale au fil de la grille de rémunération. La disparition des catégories entraînerait la suppression des grilles donc de l'avancement salarial régulier. Cela impliquerait que la rémunération est fixée selon l'emploi occupé et que pour évoluer, il faudra bouger. Cela veut également dire que la rémunération sera entièrement dépendante de la chaîne hiérarchique. Il en résultera un blocage des rémunérations pour de nombreux collègues qui seraient mieux payés que la cotation de leur poste (voir ce qui se passe dans la métallurgie!). Cette mesure explose le statut du fonctionnaire et permettra, de facto, de tailler dans la masse salariale de la fonction publique.



Pour défendre mes revendications

. Mon pouvoir d'achat – Ma Retraite – Ma Santé.

J'adhère à la Section des retraités-ées de la CGT/MEL

Nom et Prénom :

Adresse :

Code Postal et Ville :

Mail :

Tél Fixe ou portable :

Bulletin d'adhésion à retourner au Syndicat CGT/MEL :

Syndicat CGT/MEL 2, Boulevard des Cités Unies 59040 Lille

